Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 35 (1988)

Heft: 5

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Assemblée générale de l'APGC

Mpl/C.S. Non, ne soupirez pas. Nous n'avons nullement l'intention de vous rapporter les détails de l'Assemblée générale annuelle de l'Association genevoise pour la protection des civils, qui s'est déroulée le mardi 19 avril au Centre communal de Vandœuvres.

Animée par MM. Gautier et Naef, respectivement président et vice-président de l'AGPC, cette rencontre comportait traditionnellement la lecture du P.V. de l'Assemblée précédente et divers rapports d'activités, ainsi que l'approbation des comptes de l'exercice 1987, le budget 1988 et l'élection du comité

Suggestions, débats et petits exposés de diverses personnes engagées dans la PCi ont également animé cette soirée, qui s'est terminée par la visite des installations PCi de Vandœuvres et le traditionnel verre de l'amitié.

Trois thèmes ont retenu notre attention et méritent d'être signalés, par intérêt général et pour réflexion.

 Incompatibilité entre service volontaire et carrière professionnelle: deux dames ont rapporté leur expérience. La première s'est vu refuser par son employeur la demande de congé pour suivre son cours PCi. Le deuxième témoignage relatait la dif-

ficulté de trouver un emploi pour une

jeune femme engagée volontairement au SFA.

Selon M. Gaille, chef cantonal de la PCi, aucune démarche légale n'est envisageable pour changer cette situation discriminatoire, vu le caractère volontaire de l'engagement des femmes au service de la patrie.

M. Guignard, chef d'îlot du secteur 15 à Genève, a soulevé un problème important dans son exposé. Dans le canton, le nombre de places protégées permet bientôt d'abriter l'ensemble de la population. Mais inversement, il manque en grand nombre des chefs d'abris pour s'occuper de l'organisation de la vie «souter-raine».

A quoi peuvent bien servir ces abris, modernes et si enviés par nos voisins européens, si personne n'est capable d'en assurer l'utilisation correcte et fonctionnelle?

• Dans son allocution, M. Pierre Wellhauser, président du Département de l'intérieur et de l'agriculture du canton de Genève (dont dépend le service de PCi), a évoqué un projet de coopération franco-suisse pour une protection et une lutte efficace en cas de catastrophes.

Enfin une bonne nouvelle! Car la pollution, les inondations et la radioactivité ne connaissent ni frontières, ni esprit de clocher...!

Voix valaisanne

Dans le dernier numéro, nous avons évoqué avec M. Laubscher, chef cantonal de la PCi de Neuchâtel, la question de l'équipement personnel. Nous vous communiquons une suggestion originale, émise par M. Jacques Devanthéry, président de l'USPC Valais et chef local de la PCi de Chalais.

Partageant l'avis du service cantonal de Sion, M. Devanthéry s'oppose également à la remise de l'équipement de façon durable, pour des raisons de contrôle, d'entretien et de détérioration par usage à des fins privées. Cependant, pour éviter une perte de temps importante, M. Devanthéry propose d'établir une cartothèque avec indication de la taille des membres de la PCi, ce qui permet au chef du matériel de préparer les équipements au préalable. Expérience faite dans une commune valaisanne: il n'a fallu que 30 minutes pour équiper 100 personnes au début d'un cours!

Lieferbare Formate Nr. 2804 W Whileboard-Wandlafeln -mil Spezial-Cafelmarkern beschriftbar -trocken abwischbar -magnethaftend Fr. 117.— 60 × 45 cm 90 × 60 cm Fr. 186.— Fr. 307.— 120 × 90 cm 180 × 90 cm Fr. 476.— 150 × 100 cm Fr. 452.— Fr. 587.— 200 × 100 cm Fr. 645.— 180 × 120 cm Fr. 911.— 240 × 120 cm Fr. 1093.— 300 × 120 cm Tafelmarker Etui à 10 Farben Fr. 24.50 Fr. 12.80 Wischer 11.50 Zeigstab Fr. Magnete 30 mm ø 8.20 Blister à 4 Stück Racher & Co. AG, Marktgasse 12 8025 Zürich 1, Tel. 01/47 92 11 Racher & Cie SA, 31, rue Dancet 1211 Genève 4, Tél. 022/20 40 00 Zeichen-, Mal- und Reprobedarf,

Schul- und Büromaterial, Vermessungs- und Schulungsgeräte, Zeichen- und Büroeinrichtungen